

qu'appartiennent la Royauté et la Louange. Il donne la vie et la mort, Il est le Vivant et l'Eternel. Il est Omnipotent. (Madarij-un-Nubuawah, Zadul Ma'ad)

### Autres Tasbihaat (prières)

1. Réciter cent fois le matin et le soir :

سُبْحَانَ اللَّهِ الْعَظِيمِ وَيَحْمَدِهِ

Gloire à Allah, le Suprême et digne de louanges

2. Cent fois le matin et le soir :

Sobhan'Allah  
Gloire à Allah

سُبْحَانَ اللَّهِ

Alhamdolillah  
Louanges à Allah

الْحَمْدُ لِلَّهِ

La ilaha illallah  
Il n'y a pas de divinité hormis Allah

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

Allaho Akbar  
Allah est le plus Grand

اللَّهُ أَكْبَرُ

3. Cent fois par jour :

Sobhan'Allah wa bihamdihi سُبْحَانَ اللَّهِ وَيَحْمَدِهِ  
Gloire à Allah et à Lui la Louange

4. Au moment de se coucher :

33 fois : Sobhan'Allah  
Gloire à Allah

سُبْحَانَ اللَّهِ

33 fois : Alhamdolillah  
Louanges à Allah

الْحَمْدُ لِلَّهِ

34 fois : Allaho Akbar  
Allah est le plus Grand

اللَّهُ أَكْبَرُ

5. Au lever pour la Salah Tahadjoud :

سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ

10 fois : Sobhan'Allah wa bihamdihi  
Gloire à Allah et à Lui la Louange

10 fois : Alhamdulillah  
Louanges à Allah

الْحَمْدُ لِلَّهِ

10 fois : Allaho Akbar  
Allah est le plus Grand

اللَّهُ أَكْبَرُ

J'implore le pardon d'Allah pour tous les péchés et me tourne vers Lui repentant.

6. Après chaque Salah :

33 fois : Sobhan'Allah  
Gloire à Allah

سُبْحَانَ اللَّهِ

33 fois : Alhamdulillah  
Louanges à Allah

الْحَمْدُ لِلَّهِ

34 fois : Allaho Akbar  
Allah est le plus Grand

اللَّهُ أَكْبَرُ

Et 10 fois La ilaha illallah Il n'y a pas de divinité hormis Allah

7. Après chaque Salah :

100 fois : Sobhan'Allah  
Gloire à Allah

سُبْحَانَ اللَّهِ

100 fois : Alhamdulillah  
Louanges à Allah

الْحَمْدُ لِلَّهِ

100 fois : Allaho Akbar  
Allah est le plus Grand

اللَّهُ أَكْبَرُ

وَالْفُكْمُ إِلَهٌ وَاحِدٌ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ

1 fois : il n'y a pas de divinité hormis Allah, l'Unique, sans associé. Il n'y a pas de puissance autre que Lui.

8. سُبْحَانَ رَبِّكَ رَبِّ الْعِزَّةِ عَمَّا يَصِفُونَ وَسَلَامٌ  
عَلَى الْمُرْسَلِينَ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ أَيْ بَار

9. سُبْحَانَ اللَّهِ وَبِحَمْدِهِ

Gloire à Allah et à Lui la Louange Les prières ci-dessus peuvent être récitées abondamment sans égard au nombre et au temps.

### Le compte des tasbihaat (souvenir)

Puisqu'il revient de réciter les tasbihaat selon un nombre spécifique de fois, il existe deux méthodes de compter. L'une consiste à utiliser un chapelet et l'autre les doigts. Compter sur les doigts provient de la pratique du Prophète, c'est à dire qu'il l'a lui-même recommandée vu qu'elle s'avère plus méritoire. (Aurad-e-Rehman)

### Compter sur les doigts

On rapporte que le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Appliquez-vous à glorifier Allah en récitant qu'il n'y a pas de divinité hormis Lui et en sanctifiant Sa Sainteté et comptez sur vos doigts car ils seront interrogés et requis de s'exprimer et ne vous montrez pas négligents car vous seriez alors privés de la miséricorde ". (Mishkat)

Les traditions font état que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) recommandait vivement à ses compagnons l'exactitude s'agissant du nombre de fois qu'ils récitent le Takbir **لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ**, le Taqdis **سُبْحَانَ اللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَدُوِّ** et le Tahlil **لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ** et de les compter sur les doigts, tout en précisant que le Jour de la Résurrection,

les doigts seront questionnés et témoigneront du nombre de fois que le Takbir, Taqdis et Tahlil auront été récités. (Hisn-e-Haseen, Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Abdullah Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte avoir vu le Prophète dire les tasbihat sur les doigts de la main droite. (Shamail-e-Tirmizi, Hisn-e-Hasin).

Encore faut-il noter qu'il importe de réciter dès la fin de la Salah et sans délai les supplications et Azkar (souvenirs, évocations) ci-dessus et figurant dans de nombreuses traditions. Sans délai dans le sens où l'on ne s'engage pas dans autre chose que le souvenir d'Allah. Il n'y a aucun mal en revanche à garder le silence pendant un petit moment et le cas échéant, cela reviendra à avoir récité dès la fin de la Salah les prières prescrites dans les lignes qui précèdent tant que ce silence n'est pas pesant. Il convient de se demander si le fait d'accomplir une Sunnate Moakkida aussitôt après une Farz (prière obligatoire) donne lieu à un délai entre cette Farz et les supplications et prières mentionnées prescrites. Cette question ne tire pas à conséquence vu que cela ne cause pas d'interruption. Pour autant que les prières prescrites dans certaines traditions se trouvent concernées, à savoir les réciter aussitôt après la Salah, cela n'implique pas qu'elles doivent être jointes à la prière Farz mais au moment adéquat c'est à dire après les Sunnates Moakkida qui suivent la prière Farz et au cas où il n'y a pas de Sunnate Moakkida, alors il revient de les réciter dès la fin de la prière Farz. Il ressort d'après certaines traditions qu'une interruption entre la prière Farz et les Sunnates Moakkida, marquée par les supplications et les azkars (évocations), est facultative quoiqu'il soit préférable de s'en tenir à une brève interruption comprenant un do'a ou une rapide évocation et réciter les supplications et azkars (évocations, litanies) plus longues après les sunnates Moakkida. La pratique du Prophète ne corrobore en rien qu'il invoquait des supplications ou évocations telles qu'Ayat-oul-Koursi (verset du Trône) ou tout autre Tasbihat entre les prières Farz et les Sunnates Moakkida. Y adhérer de temps en temps n'est pas du reste la question. Le sujet ici porte plutôt

sur une pratique régulière et la ponctualité.

En somme, pour autant que les Salah de Zohar, Maghrib et 'Icha se trouvent concernées, il revient de réciter le do'a et les askars dès la salutation et un court do'a par l'Imam étant donné que ces Salah comportent des Sunnates Moakkida qui suivent les Farz. Une interruption pour un do'a et évocations s'avère makrouh (importune). Tandis qu'après les Salah de 'Asr et Fadjr, il n'y a aucun mal de demeurer assis en direction de la Qiblah pour quelque temps.  
(Madarijun Nubuwah)

### La manière de réciter le Saint Coran

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait coutume de réciter le Saint Coran selon le style Tartila (clair et distinct). Il récitait d'une manière posée, prononçait clairement chaque parole, marquait un bref arrêt entre chaque verset et prolongeait, à l'instar d'une note musicale, la durée de prononciation des lettres comportant un maddah, c'est à dire qu'il prolongeait par exemple la récitation de Rahmane et Rahim et pour commencer il recherchait la protection d'Allah contre Satan, le Maudit, selon les termes suivants :

أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ

Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le maudit

Et parfois, il récitait :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ  
مِنْ هَمَزَةٍ وَنَفْحَةٍ وَنَفْسَةٍ

Hazrat Oumm Salama (Razi Allaho Ta'ala 'Anha)

rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) psalmodiait chaque verset distinctement et séparément i.e. il psalmodiait, marquait un arrêt, psalmodiait puis un arrêt et continuait selon cette cadence.

(Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Abdullah bin Qais (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a demandé à Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) : " De quelle manière le Prophète récitait-il le Saint Coran - à voix haute ou basse ? " Elle a répondu : " Les deux, à voix haute et basse ". Il s'est exclamé : " Gloire et Louanges à Allah de nous avoir accordé la facilité dans chaque chose ". (D'où la possibilité de réciter le Saint Coran à voix basse ou haute selon les circonstances). (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) relate : " J'ai appris que certaines personnes achevaient la récitation du Saint Coran une ou deux fois en une nuit. J'ai alors fait remarquer qu'ils le récitent sans le réciter (i.e. qu'ils lisent les paroles sans pour autant respecter le mode de récitation). J'ai passé des nuits avec le Prophète et il récitait les Sourates Al Baqara, Al Imrane et An Nissa. A l'occasion de la récitation d'un verset comportant un élément de crainte, il ne procédait pas à la lecture du verset suivant sans invoquer au préalable la paix, c'est à dire que pendant une Salah nafil (surérogatoire), il prêtait tellement attention à la signification qu'il ne lui était pas possible de terminer plus d'un manzil (section ou chapitre du Saint Coran) au cours de la nuit ". (Musnad Imam Ahmed)

1. Pendant les Nafil (prières surérogatoires), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) prolongeait le Qiyam (position debout) au point où ses chevilles enflaient et de sa poitrine émanait un son qui faisait penser à celui d'un pot en ébullition.

2. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait une prédilection pour une dévotion ('Ibadate) régulière. (Boukhari)

3. Quand il dirigeait la Salah, il ne la prolongeait pas au point d'incommoder ses fidèles (moqtadis). (Nisai)
4. En revanche, lorsqu'il offrait seul la Salah, il la prolongeait. (Nisai)

S'il était engagé dans une Salah Nafil (surérogatoire) et que quelqu'un l'attendait, il l'abrégéait. Il s'occupait de cette personne puis reprenait sa Salah. Bien qu'il fût plein d'attention et de recueillement envers Allah et jouît de Sa proximité, il prolongeait la prière, toutefois s'il entendait les pleurs d'un enfant, il la réduisait de manière à ne pas causer de dérangement à la mère. (Zad-ul-Ma'ad)

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait le Saint Coran dans toutes les positions : debout, assis, allongé, avec ou sans ablutions (à l'exclusion d'une souillure séminale) et n'interdisait pas de l'imiter à cet égard. Sa récitation était excellente. (Zad-ul-Ma'ad)

Hazrat Sa'd bin Hisham (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte d'après Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) que cette dernière a dit : " Pour autant que je sache, le Messenger d'Allah n'a pas récité le Saint Coran en entier en une nuit, non plus prié durant une nuit entière ou jeûné un mois complet à l'exception du mois de Ramadan ". (Mishkat)

### **Prière Nafil (surérogatoire) en chevauchant une monture**

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait coutume d'offrir la Salah tout en chevauchant un animal et ce sans égard à la direction. Il effectuait le Roukou et la Sajdah par signes et inclinations de la tête. Les inclinations pour

la Sajdah s'avéraient plus basses que pour le Roukou.  
(Zad-ul-Ma'ad)

### **Ayatus sajdah**

#### **(Sajdah pendant la récitation du Saint Coran)**

Le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) accomplissait, pendant la récitation du Saint Coran, une Sajdah lorsque survenait un verset comportant une Sajdah. Il prononçait le Takbir et se prosternait. (Zad-ul-Ma'ad)

#### **Il est Wadjib d'effectuer la Sajdatot Tilawah**

La manière d'effectuer la Sajdah pendant la récitation du Saint Coran consiste à prononcer Allaho Akbar sans élever les mains, se prosterner et réciter trois fois " Sobhana Rabbiyal A'la " puis relever la tête.

**Note** : les conditions préalables s'agissant de la Sajdah pendant la récitation du Saint Coran sont identiques à celles pour la Salah i.e. (ablutions), un endroit propre, la propreté du corps et des vêtements et faire face à la Qiblah. (Bahishti Zewar)

#### **Sajdah de reconnaissance (Sajdatosh -Chokr)**

Hazrat Abu Bakr (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsqu'un événement ou une chose causait le contentement du Messenger d'Allah, il se prosternait à titre de reconnaissance envers Allah, le Très Haut. (Mishkat-ul-Masabih)

Hazrat Abdul Rahmane bin Auf (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que lorsque le Messenger d'Allah a reçu la bonne nouvelle que quiconque invoque les bénédictions d'Allah sur le Prophète, Allah se montrera reconnaissant envers lui et quiconque envoie des salutations au Prophète, Allah le salue, il s'est alors prosterné pour exprimer sa gratitude. (Zad-ul-Ma'ad)

## Récitation du Saint Coran pendant la Salah

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait habituellement la Sourate Fatiha qu'il faisait suivre d'une autre. Il prolongeait la récitation pendant la prière de Fadjr pour une durée équivalente à la lecture de 60 à 100 versets. Il arrivait qu'il récitât la Sourate Al Kahf (la Caverne) ou encore Al Roum (les Romains) ou bien il écourtait la récitation. Au cours d'un voyage, il récitait la Sourate Al Sajdah (la Prosternation) dans la première Rak'ate et la Sourate Ad Dahr/Al Insane (l'Homme) dans la seconde lors de la prière de Fadjr (l'aube). Pour la prière du Vendredi (Joumah), il récitait la Sourate Al Mominoune (les Croyants) et parfois la Sourate Al A'la (le Très Haut) ou la Sourate Al Ghachiya (l'Enveloppante).

Tout compte fait, Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait une sourate longue ou courte selon les circonstances comme le rapporte une tradition citée par Hazrat 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho). Pour autant que la pratique courante et répandue se trouve concernée et que suivent la majorité des juristes, il récitait Tiwal Mofassal (longs chapitres du Saint Coran) lors des prières de Fadjr et Zohar tandis que pour les prières de 'Asr et de 'Icha, il lisait des ausat Mofassal (chapitres pas trop longs du Saint Coran) et s'agissant de la prière de Maghrib, des Qisa Mofassal (chapitres relativement courts du Saint Coran). Ceci composait, d'une manière générale, la pratique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui). Il existe plusieurs traditions portant sur cette question cependant selon le rite Hanafite, ce n'était pas une pratique régulière du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)

Selon le rite Hanafite, il est indésirable (makrouh) de singulariser une sourate en vue de sa récitation pendant la Salah. Cheikh Ibn Hamam a émis l'avis qu'une telle action, de caractère peu souhaitable, entraîne que cette récitation spécifique est alors regardée comme obligatoire et qu'une pratique différente tend par voie de conséquence à être indésirable. Dans la perspective où cette pratique est appliquée dans l'intention d'obtenir

des bénédictions sur la base d'une coutume du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), cela ne donne lieu alors à aucune objection, il n'empêche qu'il est souhaitable de varier les sourates de manière à faire valoir que le fait de réciter d'autres sourates ne va pas à l'encontre des règles. (Madarij-un-Nubuwah)

### Récitation du Saint Coran pendant la prière de Fadjr

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait pendant les deux Raka'ates sounnates de la prière de Fadjr la sourate Al Kafiroune (les Infidèles) et la sourate Al Ikhlass (le monothéisme pur). Une autre tradition fait état que le Messager d'Allah a dit : " Quelle excellence que la récitation de ces deux sourates pendant les sounnates de Fadjr ". D'autres traditions font ressortir la récitation d'autres sourates par le Prophète.

Le Messager d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait pour la prière de Fadjr :

1. Sourate Qaf (50) et des passages de sourates d'une longueur analogue et sa prière s'est avérée par la suite courte. (Muslim)
2. Parfois la Sourate At Takwir (l'Obscurcissement) du verset 17 jusqu'à la fin. (Muslim)
3. Ou encore la Sourate Al Mominoune (les Croyants). (Muslim)
4. La Sourate Al Zalzalah (la Secousse). (Sunan Abu Dawoud)
5. Verset 136 de la Sourate Al Baqarah (la Vache):

قُولُوا آمَنَّا بِاللَّهِ وَمَا أُنزِلَ إِلَيْنَا

"Dites : " Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé... "

Et

De la sourate Al Imrane, le verset 64 :

قَدْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ تَعَالَوْا

إِلَى كَلِمَةٍ سَوَاءٍ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ

Dis : " Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous... "(Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait lors de la prière de Fadjr le jour du Vendredi la sourate As Sajdah (la Prostration) et la sourate Al Insane (l'Homme).  
(Muslim, Boukhari)

### **Les prières de zohar et de 'asr**

Hazrat Jabir bin Samoura (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait pour la prière de l'après-midi (Salah Zohar) la sourate Al Lail (la Nuit) alors qu'une version donne la sourate Al A'la (le Très haut) et lors de la prière du milieu de l'après-midi (Salah 'Asr) une sourate identique et pour la prière de l'aube (Salah Fadjr) un passage plus long. (Muslim)

Hazrat Abu Qatada (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que pour les deux premières Raka'ates de la prière de l'après-midi (Salah Zohar), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait la sourate Al Fatihah qu'il faisait suivre d'une autre sourate et lors des deux dernières uniquement la sourate Fatihah tout en lisant parfois d'une voix suffisamment forte si bien qu'ils pouvaient entendre les versets. Il prolongeait la première Raka'ate plus que la deuxième et il procédait de même pour la prière du milieu de l'après-midi (Salah 'Asr) ainsi que pour la prière de l'aube (Salah Fadjr). (Boukhari, Muslim)

### **Sounnate-i-Moakkadah de la Salah Zohar**

Hazrat Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) avait coutume de prier quatre Raka'ates avant les Farz de la Salah Zohar et disait que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) faisait de même et récitait alors de longues sourates.

Note : Hazrat Imam Ghazali (qu'Allah lui fasse miséricorde) mentionne dans Ihya-ulum-Uddin qu'il revient de réciter la sourate Al Baqara (la Vache) pendant ces quatre Raka'ates ou bien toute autre sourate de plus de cent versets de manière à suivre pleinement la pratique du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lorsqu'il s'agit de réciter une longue sourate.

## **Salah 'Icha (prière du soir)**

Hazrat Bara (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a entendu le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) réciter lors de la Salah du soir (Salah 'Icha) la sourate At Tine (le Figuier) et qu'il n'avait jamais entendu une voix plus mélodieuse. (Boukhari, Muslim)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a enjoint Hazrat Mo'az bin Jabal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) de réciter la sourate Al Chams (le Soleil), Al Insane (l'Homme), Al Lail (la Nuit) et Al A'la (le Très Haut). (Boukhari, Muslim)

## **La récitation du Saint Coran lors de la Salah Djoummah et des deux Eid**

Hazrat No'man bin Bashr rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait coutume de réciter à l'occasion des deux Eid (Eid ul Fitr et Eid ul Azha et lors de la Salah Djoumma la sourate Al Ghashia (l'Enveloppante) et la sourate Al A'la (le Très Haut) et lorsque Eid et Djoumma coïncidaient, il récitait les deux pendant les deux Salah. (Muslim)

Il est fait mention dans d'autres traditions de la récitation des sourates Al Qaf et Al Qamar (la Lune).

## **Choix d'une sourate pour sa récitation durant une Salah**

Dans Hojjatoullah-al-Baligha, Hazrat Shah Walioullah (qu'Allah lui fasse miséricorde) précise :

Le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) choisissait une sourate en particulier du fait de certaines circonstances et opportunités sans pour autant y donner la précellence ni prescrire d'y adhérer. Aussi n'y a-t-il aucun mal à la fois pour quiconque suit cette sounnah (et récite les mêmes sourates durant la Salah) et pour quiconque ne s'y conforme pas. (Ma'arif-ul-Hadis)

Le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne récitait pas de

sourate particulière durant telle ou telle Salah sauf après l'avoir recommandé à l'exclusion de la Salah du Djourma et des deux Eïd. Il n'est de sourate qu'il n'ait récitée, longue ou courte, lors des Salah Farz par rapport à une occasion ou l'autre.

Durant les Salah Nafil, il récitait deux sourates l'une après l'autre tandis qu'il procédait différemment pour les Salah Farz. Sa première Raka'ate s'avérait en général plus longue que la seconde. Il marquait une pause après la récitation du Saint Coran avant de prononcer le Takbir **الله أكبر** et s'incliner dans le Roukou. (Zad-ul-Ma'ad)

Hazrat Soleiman bin Yasir, un des Tabi' (de ceux qui ont parlé avec les compagnons du Prophète) rapporte qu'Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho), faisant référence à un Imam de son temps, a dit : " Je n'ai jamais fait la Salah derrière un Imam dont la prière ressemblait tant et plus à celle du Prophète que la sienne".

Hazrat Soleiman bin Yasir relate que lui aussi a, de temps à autre, prié sous sa direction (Imamate) et qu'il avait coutume de prolonger les deux premières Raka'ates plus longtemps que les deux dernières. La Salah de 'Asr était généralement courte et il récitait les Qisar Mofassal lors de la prière de Maghrib, les Ausat Mofassal pour la prière de 'Icha et Tiwal Mofassal durant la prière de Fadjr. (Sunan Nisai)

**Note** : les sourates qui composent le dernier Manzil (section particulière du Saint Coran) sont désignées sous le terme de Mofassal à savoir de la sourate Al Hujurat (les Appartements) jusqu'à la fin du Saint Coran. Cette section est également divisée en trois parties : les sourates de Al Hujurat à Al Buruj (les Constellations) s'appellent Tiwal Mofassal ; de Al Buruj à Al Bayyinah (la Preuve), elles s'appellent Ausat Mofassal et de la sourate Al Bayyinah à la fin, elles s'appellent Qisar Mofassal. (Ma'arif-ul-Hadis)

Si l'on récite lors de la première Raka'ate la section d'une sourate et la partie restante dans la Raka'ate suivante, cela est tout à fait acceptable. D'une manière analogue, si l'on récite le milieu ou la première partie d'une sourate et durant la seconde Raka'ate le milieu ou le début d'une autre sourate cela sera de même acceptable. (Sagr)

Toutefois, procéder ainsi à titre de pratique régulière va à l'encontre de l'usage établi. Il est préférable de réciter une sourate différente dans chaque Raka'ate. (Bahishti Zewar)

### **Sunnates Moakkadah (obligatoires)**

Hazrat Oumm Habba (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Une maison sera construite au Paradis pour celui qui accomplit en un jour et une nuit douze Raka'ates outre les prières obligatoires : quatre et deux Raka'ates après la Salah de Zohar (début de l'après-midi), deux après la Salah de Maghrib, deux après la Salah de 'Icha et deux avant la Salah de Fadjr.

(Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

### **Sounnates - Salah Fadjr**

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Les deux Raka'ates de la prière de l'aube (Fadjr) ont plus de valeur que ce monde et tout ce qu'il contient ". (Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque a manqué les sounnates de la prière de Fadjr, doit les accomplir après le lever du soleil ".

(Tirmizi, Ma'arif-ul-Hadis)

### **Sounnates - Salah Zohar**

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte

que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude lorsqu'il avait manqué les quatre Raka'ates avant la Salah de Zohar de les rattraper après avoir fini la Salah de Zohar. (Tirmizi)

### **Sounnates - Salah Maghrib et Salah 'Icha**

On rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'omettait jamais les deux Raka'ates après les prières (Farz) de Maghrib et de 'Icha. On offre ces Raka'ates aussitôt les Farz terminées et après un court Do'a (supplication).

### **Salah witr (wadjib)**

Hazrat Kharidja bin Houzafa relate que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui), venant à eux, a déclaré : " Allah vous a fait don d'une Salah supplémentaire qui a plus de valeur et est plus méritoire que des chameaux de pure race, la Salah de Witr qu'Allah vous a prescrit entre la prière du soir et le point du jour ". (Tirmizi, Abu Dawoud)

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque craint de ne pas se lever dans la dernière partie de la nuit, doit observer la prière de Witr dans sa première partie et quiconque se lève avant l'aube doit observer la prière de Witr à la fin de la nuit car les anges y assistent, de plus cette heure est propice à l'adoration". (Muslim)

Hazrat Abu Sa'd rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque s'endort et manque la Salah Witr ou l'oublie, il doit alors l'accomplir quant il s'en souvient et lorsqu'il se lève ". (Sunan Abu Dawoud)

Le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) offrait la Salah Witr durant la dernière partie de la nuit avant l'aube et parfois il la faisait dans la première partie ou encore à une heure avancée de la nuit après quoi s'il se levait

pour la Salah Tahadjoud, il ne répétait pas la Salah Witr.

Dans une tradition rapportée par Tirmizi, il ressort qu'il n'y a qu'une Salah Witr chaque nuit et non pas deux. Dans Sharh-e-Hidaya, Cheikh Ibnul Hamam précise que lorsque l'on accomplit la Salah Witr durant la première partie de la nuit et que l'on se lève ensuite pour la Salah Tahadjoud, il est inutile de refaire la Salah Witr.  
(Madarijun Nubuwah)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) offrait la Salah Witr à des heures différentes de la nuit. Aux premières heures, à une heure avancée et durant la dernière heure de la nuit, sa Salah Witr prenant fin au point du jour (dernier sixième de la nuit). (Boukhari, Muslim, Mishkat)

Hazrat Abdullah bin Abu Qais (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte avoir demandé à Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) le nombre de Raka'ates que comportait la Salah Witr du Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et elle a répondu: " Il accomplissait la Salah Witr selon quatre et trois, dix et trois cependant jamais moins de sept ou plus de treize ". (Abu Dawoud Mishkat)

**Note :** d'aucuns des nobles compagnons du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) combinaient la Salah Tahadjoud avec la Salah Witr. Ce qui était également la pratique d'Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha). Lors de sa réponse à Hazrat Abdullah bin Abu Qais (Razi Allaho Ta'ala 'Anho), citée dans la tradition ci-dessus, elle implique que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) offrait parfois quatre, six, huit ou dix Raka'ates avant la Salah Witr. Et qu'il n'avait pas coutume d'offrir moins de quatre ou plus de dix Raka'ates s'agissant de la Salah Tahadjoud après laquelle il priait trois Raka'ates pour la Salah Witr. (Ma'arif-ul-Hadis)

Dans une longue tradition rapportée par Hazrat Ibn Abbas, ce dernier relate qu'une nuit il a eu l'opportunité de prier avec le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qui a offert une série de prières de deux Raka'ates chacune. Ma'n (qu'Allah lui fasse miséricorde), le narrateur de cette tradition, dit que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a procédé ainsi six fois. (Mulla Al Qari cite que d'après Imam-e-Azam

[Abu Hanifa] la Salah Tahadjoud comporte douze Raka'ates). Puis après avoir accompli la Salah Witr, il est allé se coucher. Quand Bilal est venu l'appeler pour la Salah Fadjr, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a offert deux Raka'ates (sounnates) durant lesquelles il a récité une courte section du Saint Coran pour ensuite diriger la Salah Fadjr. (Shamail-e-Tirmizi)

Hazrat Abul Aziz bin Juraij raconte qu'il a demandé à Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) quelles sourates le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) récitait pendant la Salah Witr, ce à quoi elle a répondu : " Il récitait dans la première Raka'ate la sourate Al-A'la (le Très haut), dans la seconde Al-Kafiroune (les Infidèles) et Al-Ikhlâss (le Culte Pur) pour la troisième et de temps à autre Al Moawwizatan, sourate Al Falaq (l'aube naissante) et Sourate An-Nas (les Hommes) ".  
(Tirmizi, Abu Dawoud)

Et après Taslim (salutation), il évoquait trois fois et lors de la troisième, il élevait la voix en insistant sur chaque mot : " Gloire au Souverain, le Saint et Unique".

Selon l'école de pensée Hanafite, la récitation du Saint Coran est suivie, lors de la troisième Raka'ate, du Do'a-e-Qounout, supplication particulière :

اللَّهُمَّ إِنَّا سَتَعَيْنِكَ وَنَسْتَغْفِرُكَ وَنُؤْمِنُ بِكَ  
وَنُتَوَكَّلُ عَلَيْكَ وَنُتِنِّيْ عَلَيْكَ الْخَيْرَ وَنُشْكُرُكَ  
وَلَا نُكْفِرُكَ وَنَحْلَعُ وَنُتْرِكُ مَنْ يَفْجُرُكَ اللَّهُمَّ  
إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَلَكَ نُصَلِّيْ وَنَسْجُدُ وَإِلَيْكَ نَسْعَى  
وَنَحْفَدُ وَنَرْجُو أَرْحَمَكَ وَنَحْشَى عَذَابَكَ  
إِنَّ عَذَابَكَ بِالْكَفَّارِ مُلْحِقٌ (بہشتی زیور)

Ô Allah ! Nous implorons Ton aide et recherchons Ta protection et nous croyons en Toi et chantons Tes louanges et Te sommes reconnaissants et ne sommes pas ingrats envers Toi et nous nous écartons et délaissions celui qui Te désobéit. Ô Allah ! Nous sommes Tes serviteurs et devant Toi nous prions et nous prosternons et vers Toi nous

nous tournons et nous hâtons et mettons notre espoir en Ta miséricorde et craignons Ton châtement car Ton châtement frappe les incroyants.

Quiconque n'a pas encore mémorisé ce Do'a-e-Qounout de la Salah Witr peut réciter le substitut suivant :

رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً  
وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

"Ô notre Seigneur, accorde une bonne part ici-bas et dans l'au-delà et préserve-nous du feu de l'Enfer"

Ou encore اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي

Ô Allah ! Pardonne-moi

Ou bien trois fois

يَا رَبِّ يَا رَبِّ

Ô Seigneur ! Ô Seigneur

Hazrat Hasan bin Ali (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah lui a enseigné des paroles à réciter pour la supplication du Do'a-e-Qounout de la Salah Witr comme suit :

اللَّهُمَّ اهْدِنِي فِيْمَنْ هَدَيْتَ وَعَافِنِي فِيْمَنْ عَافَيْتَ  
وَتَوَلَّنِي فِيْمَنْ تَوَلَّيْتَ وَبَارِكْ لِي فِيْمَا أَعْطَيْتَ وَقِنِي  
شَرًّا قَضَيْتَ فَإِنَّكَ تَقْضِي وَلَا يُقْضَى عَلَيْكَ إِنَّهُ  
لَا يَدُلُّ مَنْ وَالَيْتَ تَبَارَكْتَ رَبَّنَا وَتَعَالَيْتَ

" Ô Allah ! Guide-moi et place-moi parmi ceux que Tu as guidés ; garantis-moi la sécurité et place-moi parmi ceux à qui Tu as garanti la sécurité ; prends soin de moi ; déverse Tes bénédictions sur ce que Tu m'as accordé ; protège-moi du mal de ce que Tu as décrété car Tu es Celui qui décrète et rien n'est décrété à Ton égard. Quiconque avec qui Tu te lies d'amitié n'est pas humilié. Béni et Elevé sois-Tu, notre Seigneur ". (Tirmizi, Abu Dawoud)

Dans certaines traditions, au lieu de **إِنَّهُ لَا يَذِلُّ مَنْ وَاَلَيْتَ** figurent les mots **وَلَا يَعْزُبُ مَنْ عَادَيْتَ** et après ces mots figurent **وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى النَّبِيِّ** suivis de **أَسْتَغْفِرُكَ وَأَتُوبُ إِلَيْكَ**

D'aucuns des Oulémas ont arrêté leur choix sur la supplication ci-dessus du Do'a-e-Qounout. La supplication existante chez les Hanafites repose sur une tradition relatée par Imam Ibn Abi Shaiba et Imam Tahavi d'après Hazrat 'Omar et Hazrat Abdullah Ibn Mas'oud (Razi Allaho Ta'ala 'Anhome). Allama Shami rapporte l'opinion de certains juristes Hanafites comme quoi il est préférable de réciter les deux supplications. (Ma'arif-ul-Hadis)

Hazrat 'Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) invoquait à la fin de sa Salah Witr en ces termes :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِرِضَاكَ مِنْ سَخَطِكَ وَبِمُعَافَاتِكَ  
مِنْ عُقُوبَتِكَ وَأَعُوذُ بِكَ مِنْكَ لَا أُحْصِي ثَنَاءً  
عَلَيْكَ أَنْتَ كَمَا أَثْنَيْتَ عَلَيَّ نَفْسِي

Ô Allah ! Je cherche refuge en Ton Agrément contre Ton colère et en Ton Pardon contre Ton châtement et je cherche refuge en Ta miséricorde contre Ton courroux. Les louanges qui Te sont dues dépassent mon entendement. (Abu Dawoud, Tirmizi)

### Nafil après le Do'a-e-Qounout de la Salah Witr

Hazrat Oumm Salama (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) accomplissait deux Raka'ates après la Salah Witr. Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) et Hazrat Abu Oumama (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) ont rapporté une tradition identique. (Ma'arif-ul-Hadis)

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait l'habitude d'offrir deux Raka'ates après la Salah Witr et récitait les sourates Al Zalzalah (la Secousse) et Al Kafiroune (les Infidèles). (Ibn Majah)

A la lumière des traditions, d'aucuns Oulémas sont d'avis qu'offrir deux Raka'ates après la prière de Witr constitue un acte vertueux. Hazrat Abdullah bin Amr (Razi Allaho Ta'ala 'Anhome) rapporte qu'il a trouvé le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) en train de prier assis et lui a dit : " Il m'a été dit, Ô Messenger d'Allah, que tu as déclaré que quiconque offre la Salah assis, cette prière ne compte que la moitié d'une Salah normale tandis que toi-même accomplis la Salah assis ". Il lui a répondu : " Tout à fait, cependant je suis différent de vous ". (Muslim)

**Note :** Ceci étant, la majorité des Oulémas opinent que la récompense d'une prière offerte dans la position assise équivaut à la moitié d'une prière offerte dans la position debout. Et Allah sait mieux (Ma'arif-ul-Hadis)

### **Exhortation à se lever pendant la nuit**

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Notre Seigneur qui est béni et le Très Haut descend chaque nuit jusqu'au ciel le plus bas à l'heure où deux tiers de la nuit se sont écoulés et s'enquiert : " Qui me supplie pour que J'exauce sa prière ? Qui m'implore pour que Je lui donne ? Qui invoque Mon pardon pour que Je lui pardonne ? " (Boukhari, Muslim)

### **Salah Tahadjoud**

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) se levait la nuit pour prier et qu'il commençait par deux courtes Raka'ates. (Muslim)

La tradition précédente met en relief l'attachement du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) à la Salah de la nuit et instruit sur le prestige de la Salah à cette heure.

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que du moment où il avait fini la Salah du soir (Salah de 'Icha) jusqu'à la Salah de l'aube (Salah de Fadjr), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait coutume de prier onze raka'ates en prononçant le Taslim (salutation) toutes les deux Raka'ates puis la Salah de Witr avec une seule salutation et au cours de laquelle il se prosternait pour une durée égale à la récitation de cinquante versets avant de se relever. Après que le muezzin eût chanté l'appel pour la Salah de Fadjr et voyant la clarté de la pointe du jour, il se levait et offrait deux courtes Raka'ates (sounnates de la Salah de Fadjr), puis s'allongeait sur son flanc droit jusqu'à ce que le muezzin vînt pour l'Iqamah et sur ce il sortait. (Boukhari, Muslim)

Hazrat Ghoudaif bin Al-Haris (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte s'être enquis auprès d'Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) si le Messager d'Allah se baignait suite à une émission séminale dans la première ou la dernière partie de la nuit et elle a répondu : " Il se baignait souvent dans la première et souvent dans la dernière partie de la nuit ". Là-dessus, je m'exclamais Allaho Akbar qui nous a laissé de la latitude sur cette question. Je lui demandais ensuite s'il observait la Salah Witr dans la première ou la dernière partie de la nuit et elle a répondu : " Il l'observait souvent dans la première et souvent dans la dernière partie de la nuit ". Là-dessus, je m'exclamais Allaho Akbar qui nous a laissé de la latitude sur cette question. Je lui demandais ensuite s'il récitait le Saint Coran à voix haute ou basse et elle a répondu : " Il le récitait souvent à voix haute et souvent à voix basse ". Là-dessus, je m'exclamais Allaho Akbar qui nous a laissé de la latitude sur cette question ! ". (Abu Dawoud, Ibn Majah)

Plusieurs rapports rendent compte du nombre de Raka'ates que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) offrait durant sa Salah Tahadjoud. Cette variation est due au facteur temps. Plus le temps était disponible, il augmentait d'autant le nombre de Raka'ates et vice-versa il en réduisait le nombre selon la disponibilité de temps. On ne manquera pas de noter l'absence de rigueur et de rapidité dans l'exécution des Raka'ates. A l'occasion, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) offrait quelques Raka'ates même si le temps était disponible mais récitait en revanche de plus longs chapitres du Saint Coran. (Khasail-e Nabawi)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte qu'eu égard à l'âge avancé, le Messenger d'Allah récitait le Saint Coran lors des prières Nafils (surérogatoires) dans la position assise (car il était alors à même de réciter plus longuement) puis alors qu'il restait environ trente ou quarante versets de sa récitation, il se levait et récitait le reste debout ; il effectuait ensuite le Roukou et se prosternait et il procédait pour la deuxième à l'instar de la première Raka'ate. (Muslim, Shamail-e-Tirmizi)

Il apparaît dans une autre tradition que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lorsqu'il offrait une Salah Nafil dans la position debout, il effectuait le Roukou dans cette même posture tandis que s'il offrait une Salah Nafil assis, il gardait la même posture pour le Roukou et la Sajdah. (Shamail-e-Tirmizi)

Il est fait état que durant le mois béni du Ramadan, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) priait onze Raka'ates de Salah Tahadjoud comme à l'accoutumé. (la Salah Tarawih étant additionnelle). (Madarijun, Nubuawah)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte dans une longue tradition que s'il advenait au Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qu'il manquât sa Salah

de Tahadjoud en raison de l'âge, de la douleur ou de la maladie, il priait douze Raka'ates durant la journée (en tant que Qaza pour compenser la Salah non accomplie à l'heure prescrite). (Shamail-e-Tirmizi)

### **Salah Ichraq - Salah Zoha et autres Salah facultatives**

Hazrat 'Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'au moment où le soleil était au milieu de sa course dans le ciel durant la matinée à l'instar de la Salah de 'Asr (l'après-midi), le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) priait deux Raka'ates comme pour la Salah Ichraq et une fois que le soleil était haut dans le ciel à l'est comme à l'ouest pour la prière de Zohar, il priait quatre Raka'ates de la prière Chasht. (Shamail-e-Tirmizi)

### **Salah Ichraq**

Il est rapporté dans une tradition que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque demeure assis à sa place de prière après avoir prié la Salah de Fadjr jusqu'à ce qu'il accomplisse deux Raka'ates de la prière Ichraq, en gardant le silence ou disant ce qui est convenable, ses péchés lui sont pardonnés quand bien même ils seraient aussi nombreux que les vagues de la mer ". (Abu Dawoud, Mishkat)

### **Salah Zoha**

La majorité des Oulémas maintiennent que la Salah Chasht est mostahab (surérogatoire). Il est recommandé de l'offrir de temps à autre. Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait coutume s'agissant de Salah Nafil de les offrir et parfois de les omettre. La plupart des compagnons du Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et ceux qui les ont suivis agissaient de même.

Les Oulémas diffèrent sur le nombre de Raka'ates pour la prière Chasht à savoir entre un minimum de deux et un maximum de huit. Les Machaeikh ont généralement récité et recommandé la récitation des sourates Al-Chams (le Soleil), Ad Doha (le Jour montant), Al Lail (la Nuit) et Al Inshirah (l'Ouverture). A la fin de cette Salah, on doit réciter un Do'a. On rapporte la récitation